

ORGANISATION ET REGLES DU COURS D' EDUCATION MUSICALE

1- Activités du cours :

- Pratique vocale
- Ecoutes et analyses d'extraits musicaux
- Histoire des arts : étude des extraits musicaux dans leur contexte historique, géographique, culturel et en rapport avec les autres arts (le travail sera fait en parallèle d'autres disciplines enseignées au collège)

2- Le matériel :

Le porte -vues est à amener à chaque cours, ainsi que les jours des évaluations écrites. L'accumulation de trois oublis dans un trimestre sera sanctionné.

Le porte- vues pourra être relevé et noté en cours d'année

3- Le travail de l'élève :

Le cours d'éducation musicale étant principalement oral, l'essentiel du travail sera fait en classe. Toutefois, sauf exception, du travail sera donné à chaque séance :

apprentissage d'un couplet ou refrain d'une chanson, apprentissage de vocabulaire nouveau, recherche sur un compositeur, etc...

Le travail sera régulièrement vérifié.

4- Les évaluations : chaque activité du cours sera évaluée

- Pratique vocale : en classe entière, par deux ou en petits groupes. La note sera, selon les cas, individuelle ou collective.
- Ecoutes/ histoires des arts : la vérification des connaissances se fera sous la forme d'évaluations écrites à chaque fin de séquence (environ toutes les six semaines)

5- Le cahier de texte :

Il est consultable sur internet. Tous les élèves, ainsi que les parents, y auront accès pour s'informer du travail à faire mais également pour imprimer les documents distribués en cours. Il sera possible également de se connecter sur le blog :

[http// :cocteaumusique.jimdo.com](http://cocteaumusique.jimdo.com) afin de récupérer des documents perdus ou de se mettre à jour.

Signature des parents,

Règles du cours d'éducation musicale

- 1) J'amène mon porte-vues à tous les cours (même les jours d'évaluations)
- 2) Je me mets à jours auprès d'un camarade, ou en allant sur PRONOTE ou en me connectant sur le site <http://cocteaumusique.jimdo.com> lorsque j'ai été absent à un cours
- 3) J'arrive à l'heure en classe
- 4) Je ne mâche pas de chewing-gum
- 5) Je lève la main avant de prendre la parole
- 6) Je respecte mes camarades
- 7) Je respecte mon professeur
- 8) Je viens en classe en ayant fait le travail demandé
- 9) Je range correctement dans mon porte-vues les documents fournis par le professeur en classe
- 10) Je m'assure que mon portable est éteint quand je rentre en classe